

L'ANSA organise quatre demi-journées d'information et de conseils pratiques, réservées à ses adhérents, qui seront notamment consacrées aux thèmes suivants :

- **Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise : Loi Sapin II, RSE, Réforme du droit des obligations...**
- **Réglementation financière et boursière : Abus de marché, Contrôle légal des comptes...**
- **Questions fiscales : Lois de finances, Propositions issues du colloque de l'ANSA sur l'actionariat...**
- **Questions européennes : Révision de la directive Droits des actionnaires, de la directive Prospectus...**

Ces réunions auront lieu à l'ANSA, 39 rue de Prony, Paris 17^e (métro Malesherbes / Monceau).

Merci de choisir l'une des dates suivantes :

- **le jeudi 19 janvier 2017 de 14 h 30 à 18 h**
- **le mardi 24 janvier 2017 de 9 h 30 à 13 h**
- **le mardi 9 février 2017 de 9 h 30 à 13 h**
- **le mercredi 22 février 2017 de 9 h 30 à 13 h**

Accueil des participants 15 minutes avant la réunion.

Pour chaque sujet, les points nouveaux seront présentés par les juristes de l'Association ; les exposés seront suivis de débats par thème. Un dossier sera remis aux participants.

Participation aux frais : 120,00 Euros par personne (en cas de désistement moins de 48 heures avant la date, les frais de participation restent dus).

Le nombre des places étant, pour des raisons matérielles, limité à 50 par séance, seules les premières inscriptions pourront être retenues.

Inscription :

- en ligne, sur le site de l'Ansa : www.ansa.fr (lien sur la page d'accueil)
- en nous retournant ce formulaire complété : par courrier (ANSA, Sylvie Cantau, 39 rue de Prony, 75017 PARIS), par fax (01 42 27 11 05) ou par mail (cantau@ansa.fr)

✂ -----

Nom / Prénom Fonctions.....

Société / Cabinet

Adresse complète

☎ Fax E-mail

s'inscrit à la Journée d'Etudes 2017 « Panorama d'actualité juridique, fiscale et européenne », organisée par l'ANSA le (une des quatre dates) :

jeudi 19 janvier 2017 à 14 h 30

jeudi 9 février 2017 à 9 h 30

mardi 24 janvier 2017 à 9 h 30

mercredi 22 février 2017 à 9 h 30

et joint un chèque de 120,00 Euros à l'ordre de l'ANSA (ou virement bancaire)